



Bonjour chers parents !

Nous sommes déjà à la mi-année, le temps file à vive allure. Afin de bien continuer ce que nous avons amorcé, nous vous faisons parvenir les dernières nouvelles de notre école.

INSCRIPTIONS 2020-2021

La période officielle d'inscriptions pour la prochaine année scolaire se déroulera **du 3 au 14 février 2020**.

INSCRIPTIONS EN LIGNE POUR les élèves qui fréquentent déjà notre école

La fiche d'inscription sera disponible sur le nouveau portail de la Commission scolaire des Patriotes [Mozaïk Portail Parents](#), à compter du **3 février 2020**. Les parents auront du **3 février 8 h au 14 février 16 h** pour la remplir et la transmettre en ligne. Ils devront avoir en main le numéro de fiche de leur enfant afin d'accéder au formulaire. Le numéro de fiche se trouve sur le [Mozaïk Portail Parents](#), sous l'onglet « Dossier ».

Il est à noter que dès que le formulaire est rempli par l'un des deux parents, il n'est plus accessible par la suite.

Il est important de procéder à l'inscription de son enfant pendant la période officielle. En effet, conformément à la Politique relative à l'admission et à l'inscription des élèves 2020-2021, les inscriptions tardives sont parmi les premières à être identifiées pour un transfert en cas de surplus d'élèves dans un groupe.

INSCRIPTIONS AU SECONDAIRE

Pour les élèves qui fréquenteront le secondaire l'an prochain, les inscriptions se réaliseront en ligne, et ce, **MÊME SI votre enfant fréquentera une AUTRE ÉCOLE que celle du Grand-Côteau l'an prochain.**

La fiche d'inscription sera disponible à partir de la page d'accueil du [Mozaïk Portail Parents](#) à compter du 3 février 2020. Les parents auront du 3 février 8 h au 14 février 16 h pour la remplir, **de même que pour confirmer le choix de cours de leur enfant.**

INSCRIPTION D'UN ENFANT QUI [aura 5 ans](#) au 30 septembre 2020

La période d'inscriptions est également du **3 au 14 février 2020**, de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 15 à 15 h 30 au secrétariat de l'école.

Il n'est pas nécessaire de prendre un [RENDEZ-VOUS](#). Cependant, il sera **obligatoire** de fournir :

- o Une **preuve de résidence** : *n'importe quel compte avec votre nom et votre adresse (le permis de conduire et le bail ne sont pas acceptés).*
- o L'original du **certificat de naissance (grand format)** de l'enfant.

[Politique relative à l'admission et à l'inscription](#)

Nous vous invitons à lire la « Politique relative à l'admission et à l'inscription des élèves » sur le site de la commission scolaire.

JOURNÉES PÉDAGOGIQUES

Les enfants auront congé lors des journées pédagogiques des **17 et 18 février**. Cependant, le service de garde sera en fonction.

Le Moulinet

FÉVRIER 2020

JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

Les *journées de la persévérance scolaire* se dérouleront du **17 au 21 février 2020**. Nous partageons tous l'importance de promouvoir la persévérance scolaire sur une base régulière, mais également d'y accorder une attention et une importance particulière durant cette semaine.

Ces journées visent à engager tous les acteurs scolaires dans la valorisation de l'éducation et de la persévérance. Comme nous tenons à développer à l'école une culture de la persévérance, cette semaine sera une autre belle occasion d'en parler davantage et de faire vivre différentes activités à nos élèves.



REMISE DE CERTIFICATS HONORIFIQUES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DANS LE CADRE DES JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE 2020

: le jeudi 20 février, en matinée, il y aura remise d'un prix de la reconnaissance (certificat honorifique) pour une fille et un garçon de 6^e année s'étant démarqués par leur persévérance scolaire et leur succès.

Quand les devoirs et les leçons enseignent l'autodiscipline

Les devoirs et les leçons sont un levier incontournable de la **réussite et de la persévérance scolaire**, pour ne pas dire le facteur de réussite par excellence pour les études secondaires et postsecondaires.

L'action de s'asseoir pour faire des devoirs et étudier procure à l'enfant un moment d'arrêt et d'autodiscipline dans le tourbillon du quotidien. Et ça, c'est difficile tant pour les enfants que pour les parents que nous sommes.

Apprendre aux enfants à s'asseoir dans le calme, à s'organiser, à s'autodiscipliner et à devenir autonomes, sont des habiletés qui leur serviront dans toutes les sphères de leur vie. Aussi bien leur apprendre à le faire le plus tôt possible.



SEMAINE DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS

La semaine des enseignantes et enseignants aura lieu du **3 au 7 février 2020**. Encouragez votre enfant à démontrer, à sa façon, son appréciation à son enseignante ou enseignant.

32^e ÉDITION DE LA CAMPAGNE DE SÉCURITÉ DANS LE TRANSPORT SCOLAIRE 2020 :

M'as-tu vu ? Sois vigilant !

Dans le cadre de la *Campagne de sécurité dans le transport scolaire* qui aura lieu du **3 au 14 février 2020**, la Fédération des transporteurs par autobus (FTA) et la Société de l'assurance automobile du Québec, distribue, ce mois-ci, dans les écoles primaires des affichettes et des feuillets d'animation pour les classes comprenant de multiples activités à faire avec les élèves. Ces outils ont été créés afin de sensibiliser les jeunes et leurs parents à adopter des comportements sécuritaires en lien avec le transport scolaire. Le nouveau concept propose aux élèves d'être de bons copilotes et de seconder les conducteurs pour la sécurité. Tous les outils ont été revus.



FÉVRIER 2020

Pour connaître tous les détails de la campagne, vous êtes invités à consulter le [microsite M'as-tu vu?](#). Vous y trouverez toute l'information pertinente concernant la sécurité en transport scolaire ainsi que la version électronique des dix livres de la collection *Bubusse*, les capsules vidéo des "Aventures de Sam et Bloup", des jeux et des dessins.

RELÂCHE SCOLAIRE

Du 2 au 6 mars, les élèves du préscolaire et du primaire seront en congé. Le service de garde est fermé durant cette semaine. Nous reverrons les élèves le **lundi 9 mars** aux heures régulières.

CE QUI SE PASSE À L'ÉCOLE!

Campagne d'Halloween, Leucan 2019

Un simple mot pour vous informer que pour la campagne d'Halloween *Leucan*, nos élèves ont amassé la somme de 1 041,69 \$. Bravo à toutes et à tous pour votre précieuse collaboration et merci au nom des enfants malades. Ensemble, vous faites la différence!

Des activités spéciales seront offertes aux élèves dans le cadre de la **fête de la Saint-Valentin**.



Le lien d'attachement

Nous vous encourageons à lire le « [P'tit guide attachement](#) » en cliquant sur ce lien ou sur le site internet de l'école. Il traite des fondements qui favorisent l'attachement sécurisant, la maturation du cerveau de l'enfant et son épanouissement.

Ce document ne prétend pas avoir les réponses à toutes les questions. Il veut d'abord parler de l'importance de l'attachement, apporter un peu de douceur lorsqu'être parent devient difficile. Bonne lecture!

Ligue Hockey Cosom

Bravo à l'équipe des « Pingouins », nos gagnants de la saison automne 2019 !



FÉVRIER 2020

CE QUI SE PASSE AU SERVICE DE GARDE!

Nous vous invitons à consulter le calendrier ci-joint pour connaître les activités offertes au service de garde ce mois-ci. Veuillez prendre note que la programmation hebdomadaire complète pour chaque cycle est affichée sur le babillard à l'entrée du service de garde.

J'attire votre attention sur une activité spéciale appelée « Fête des Neiges » qui se tiendra en fin de journée, le mardi 25 février prochain. En cas de mauvaise température, l'activité se tiendra le lendemain.

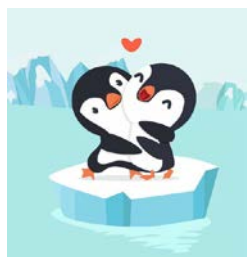
Février est aussi le mois des relevés fiscaux. Afin d'émettre ces feuillets, je dois m'assurer de détenir les numéros d'assurance sociale de tous les parents payeurs. S'il me manque le vôtre, vous recevrez un avis dans la boîte à lunch de votre enfant.

Les relevés fiscaux pour vos frais de garde 2019 seront déposés sur Mozaïk au cours des deux dernières semaines de février. Vous pourrez les récupérer dans l'onglet « Finances » du compte de votre enfant. Il est important que l'adresse du compte Mozaïk de l'enfant soit celle du parent payeur. Si les deux parents paient des frais de garde pour le même enfant, deux comptes Mozaïk doivent être créés, chacun relié à deux adresses courriel différentes (celle du père et celle de la mère).

Enfin, je vous rappelle que deux journées pédagogiques sont prévues au calendrier les 17 et 18 février. La date limite pour les inscriptions au service de garde pour ces journées est le vendredi 7 février 2020.



MOT DE L'INFIRMIÈRE



Nous savons tous que notre amour pour eux est inconditionnel, mais les enfants ont souvent besoin de preuves plus tangibles de cet amour. Peu importe votre type de famille, monoparentale, nucléaire ou recomposée, nos enfants ne doivent jamais douter de notre amour. Ceci est indispensable à leur équilibre émotionnel et leur estime de soi.

Il existe 4 types de parents dans la façon d'exprimer notre amour à nos enfants :

Le type physique :

Ce parent souligne son affection par des caresses, de petits becs, des massages, un sourire, ou un tiraillement affectueux... Il n'y a pas de limites tant que les gestes demeurent respectueux pour les deux.

Le type intellectuel :

Ce parent utilise le renforcement positif en écoutant les histoires ou les besoins de l'enfant, le félicitant, l'encourageant, le remerciant et le supportant dans ses activités quotidiennes.

Le type actif :

Le parent démontre son affection par des gestes concrets comme être parent bénévole, faire le taxi, participer aux activités, écrire des mots sur le frigo ou dans sa boîte à lunch, lui préparer son dessert favori...

Le type généreux :

Ce dernier exprime son amour par des cadeaux, des surprises à bas prix ou des sorties spéciales comme le cinéma ou les restaurants, le ski ou une escapade de fin de semaine.

Et vous, quel type de parents êtes-vous? Sachez qu'il n'y a pas de bon ou mauvais type de parents... L'important c'est que votre enfant reconnaisse les signes de votre affection !

Faites-les détectives, demandez-leur un dessin du geste d'affection qu'il aime recevoir de votre part !

Mélanie Jodoin, Infirmière

RAPPELS IMPORTANTS

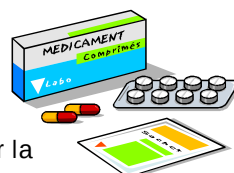
1. MÉDICAMENTS

EN AUCUN CAS, UN MEMBRE DU PERSONNEL NE PEUT ADMINISTRER UN MÉDICAMENT SANS PERMISSION ÉCRITE PRÉCISE DES PARENTS (formulaire officiel de l'école). Lorsqu'un médicament est administré à l'école, il s'agit alors d'une **mesure exceptionnelle**.

Tous les types d'allergies sont déclarés. Veuillez nous aviser de tout changement concernant l'état de santé de votre enfant. De plus, il est interdit d'apporter un médicament sans ordonnance à l'école. Dans toute situation, l'infirmière doit préparer une procédure d'administration.

Le médicament prescrit doit donc :

- être dans son contenant d'origine;
- porter l'étiquette originale de la pharmacie (incluant le nom de l'enfant et du médicament, la dose et la fréquence d'absorption). Tout médicament non prescrit par un médecin ne pourra donc être administré à votre enfant : aspirine, sirop pour la toux, gouttes pour les yeux, etc.;
- Si possible, quand il s'agit d'antibiotiques, veuillez demander à votre médecin d'ajuster la prescription de sorte que les doses puissent être administrées à la maison.



2. SÉCURITÉ

Sécurité routière DEVANT L'ÉCOLE : nous demandons votre collaboration afin de respecter l'aire de stationnement des autobus et berlines le matin du côté de la rue Du Moulin, entre 8 h et 8 h 25 en vous stationnant ailleurs. De plus, nous remarquons que de mauvaises habitudes ont été reprises par certains parents (**virage en U, stationnement dans les zones interdites, débarcadère, etc.**) **Merci d'agir sécuritairement pour nos jeunes, vos enfants et ceux des autres!**



3. REPRENDRE LA ROUTINE



Depuis le retour du congé des Fêtes, nous constatons que **plusieurs élèves arrivent en retard le matin et le midi, d'autres oublient leurs souliers, collations, boîtes à lunch, salopettes ou autres effets de la maison**. Pour s'assurer de mettre en place toutes les conditions gagnantes pour favoriser les apprentissages scolaires, il serait souhaitable de vous donner des moyens pour que votre enfant arrive à l'heure et qu'il ait tout ce dont il a besoin pour passer une bonne journée.

Si toutefois vous étiez en retard ou que la température a obligé les élèves à demeurer à l'intérieur, il est possible que toutes les portes soient barrées. Nous vous rappelons que vous devez passer **par l'entrée principale** du secrétariat. Merci de votre collaboration.

4. L'HIVER ET LE FROID

Plusieurs de nos enfants, surtout nos grands, ne s'habillent pas assez chaudement pour rester à l'extérieur lors des récréations et encore moins à l'heure du midi, où ils doivent passer un bon moment dehors. Pour que les élèves puissent profiter au maximum de ces temps de pause, nous croyons qu'ils devraient s'habiller très chaudement pour pouvoir s'exposer aux rigueurs de l'hiver confortablement et ainsi bénéficier des plaisirs de notre saison froide.

Il importe que les enfants aient leurs souliers à l'école afin de ne pas garder les bottes toute la journée.



5. LA SAISON DES MICROBES

C'est actuellement la saison où les microbes prolifèrent (rhume, gastro, maux de ventre, etc.). Si votre enfant attrape un « vilain microbe », **il est important de le garder à la maison**. Ces maux sont la plupart du temps contagieux.

N'oubliez surtout pas d'aviser la secrétaire (poste 0) et le service de garde (s'il y a lieu, au poste 6) de l'absence de votre enfant au (450)645-2352.

6. OBJETS PERDUS

Afin d'éviter les pertes d'objets ou vêtements, prière d'écrire le nom de votre enfant à l'intérieur de son manteau, salopette, cache-cou, tuque, mitaines, bottes, souliers, boîte à lunch, sac d'école, etc. Plusieurs enfants oublient que certains objets leur appartiennent, le fait d'écrire leur nom aide grandement le personnel de l'école à remettre à qui de droit les vêtements ou objets trouvés.

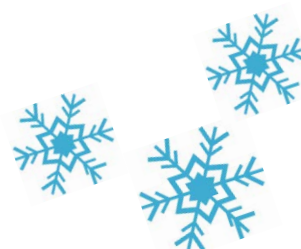
Bon mois de février et bonne fête de la **Saint-Valentin** !

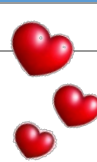
La direction



Le Moulinet

FÉVRIER 2020



Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
					1	2
La période officielle d'inscriptions pour la prochaine année scolaire se déroulera du 3 au 14 février 2020.						
La semaine des enseignantes et enseignants aura lieu du 3 au 7 février 2020.						
3	4	5	6	7	8	9
Service de garde : Karaté 1 ^{re} -2 ^e -3 ^e -4 ^e Ciné-Action 5 ^e -6 ^e année	Service de garde : Patin 1 ^{re} -2 ^e année	Cueillette caisse scolaire Service de garde : Patin 3 ^e -4 ^e année	Service de garde : Patin 5 ^e -6 ^e année (hockey permis)	Neurones atomiques Préscolaire		
La période officielle d'inscriptions pour la prochaine année scolaire se déroulera du 3 au 14 février 2020.						
10	11	12	13	14	15	16
Service de garde : Karaté 1 ^{re} -2 ^e -3 ^e -4 ^e Ciné-Action 5 ^e -6 ^e année Conseil d'établissement 18h30	Service de garde : Patin 1 ^{re} -2 ^e année	Fous de Nature 4e année Service de garde : Patin 3 ^e -4 ^e année	Service de garde : Patin 5 ^e -6 ^e année (hockey permis)			
Les journées de la persévérance scolaire se dérouleront du 17 au 21 février 2020.						
17	18	19	20	21		
Journée pédagogique Service de garde : « Youhou » autour du monde	Journée pédagogique Service de garde : Sortie au centre « Clip 'n Climb »	Cueillette caisse scolaire Service de garde : Patin 3 ^e - 4 ^e année	Service de garde : Patin 5 ^e -6 ^e année (hockey permis)			
24	25	26	27	28	29	
Les Iroquoiens et les Algonquiens 3e année Service de garde : Karaté 1 ^{re} -2 ^e -3 ^e -4 ^e Ciné-Action 5 ^e -6 ^e année	Parc des Salines 988-989 Service de garde : Fête des Neiges Activités spéciales en PM	Service de garde : Patin 3e-4e année 	Service de garde : Sortie Maison des jeunes 5 ^e -6 ^e année	 RELÂCHE Du 2 au 6		